

BULLETIN MUNICIPAL

Octobre 2021



VIE
MUNICIPALE
VIE LOCALE
FESTIVITÉS
POINT COVID
ASSOCIATIONS





ÉDITO DU MAIRE

Commentry Montmarault Nérès Communauté investit sur son territoire pour créer un développement économique fort et favoriser l'emploi, permettant à la fois d'améliorer le cadre d'activité des entreprises et d'en attirer des nouvelles, notamment dans le secteur artisanal, commercial et industriel.

Sur la Z.A. du Grand Champ, réaménagement de la desserte sud de la zone pour l'accueil d'entreprises, le montant de l'investissement est de 482 520 € HT. L'aménagement du chemin des Augères va permettre le retour de l'entreprise AGROSERVICE 2000 avec son siège social, un show room et un centre de formation pour un montant d'investissement de 250 000 € TTC.

La Communauté de Communes doit gérer et entretenir les voiries et les espaces verts des différentes zones d'activités. Maîtriser l'éclairage public est un enjeu à la fois économique, environnemental et social (sécurité des personnes et des biens, contrôle de la consommation d'énergie, diminution des nuisances lumineuses, collecte et recyclage du matériel usagé).

La Comcom lance la construction d'un hôtel d'entreprises qui sera implanté sur la Z A du Grand Champ (livré à l'été 2022). Cette structure permettra de proposer des locaux aux porteurs de projets pour créer ou développer leur activité.

L'investissement est de 860 000 € HT.

Prochainement l'entreprise ALSALOGPHARMA TRS KESSLER (transport spécifique en produits pharmaceutiques) va s'implanter rue des entreprises à la Z A route de Moulins. (11 emplois pourvus).

D'autres projets sont à venir, notamment sur les Z A de la Plume et du Château d'eau.

Le développement de Montmarault passe obligatoirement par son développement économique.

Le Maire,
Didier LINDRON



DÉPART EN RETRAITE

C'est à l'ancienne salle des fêtes, le samedi 4 septembre dernier que le Maire Didier LINDRON, accompagné de ses adjoints, conseillers municipaux et personnel communal, a tenu à honorer 4 agents municipaux à l'occasion de leur départ en retraite.

4 agents ont en effet fait valoir leur droit à la retraite courant de l'année 2020 et début de cette année 2021 :

Christian BESSON,

Alain BOUGARET,

Pierre Pascal MARTIN, tous les trois agents du service technique



Annie GUILLOT, secrétaire générale des services.

Les parcours professionnels de chacun ont été retracés soulignant la qualité et la régularité de leur travail au sein de la collectivité.

Une nouvelle période de la vie s'ouvre à eux, que chacun leur souhaite la plus longue possible afin de profiter pleinement de leur famille, leurs amis, leurs loisirs.

C'est au nom du conseil municipal que le Maire a remis à chaque nouveaux retraité un cadeau en reconnaissance de leur dévouement.

Cette sympathique réunion s'est achevée autour du verre de l'amitié.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population montmarauloise était prévu en 2021. Du fait de la crise sanitaire, l'INSEE avait annoncé qu'il était reporté en 2022.

Le recensement c'est utile : il permet notamment de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Le résultat de cette enquête est utilisé pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Le recensement, c'est simple : un agent recenseur recruté par la Mairie vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Le recensement, c'est sûr : il se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données.



RECENSEMENT
de la population 2021
...REPORTÉ EN 2022



ÉLECTIONS

Lors des élections départementales et régionales de juin 2021, deux élus du conseil municipal de Montmarault ont été élus. Didier LINDRON, Maire, a été élu au sein du Conseil Régional. Anne SAINT-JULIEN, Adjointe au Maire, siège au Conseil Départemental. Vous trouverez ci-joint les commissions et responsabilités de chacun au sein de ces organes :



Anne SAINT JULIEN :
Commission Education
Vitalité des territoires
Collèges
(Montmarault, Commentry, Doyet)
Jeunesse
Services aux publics.



Didier LINDRON :
Commission des Finances,
Commission Formation et apprentissage
Commission Culture.

BOITE À LIVRES

Installée en face de la mairie, cette petite bibliothèque de rue permet à chacun de prendre et/ou de déposer des livres, sans inscription et sans contrainte d'horaires, de donner une seconde vie aux livres que vous avez lus, d'en découvrir d'autres et de les partager en toute liberté.

Un ouvrage vous séduit, prenez-le, c'est gratuit ! Lisez-le, gardez-le ou partagez-le à nouveau en le redéposant.

Vous pouvez aussi donner des livres pour les adultes et pour les enfants. Pensez simplement à déposer des livres propres et en bon état, comme ils sont à la vue de tous, vérifiez que les livres ne puissent pas choquer la sensibilité des passants et des lecteurs.

Un contrôle de la boîte est effectué régulièrement afin de vérifier la qualité des ouvrages et si besoin la réalimenter avec les différents dons de livres.

Surtout, pensez au bonheur de faire lire à quelqu'un ce qui vous a plu !



CONTRAT D'APPRENTISSAGE



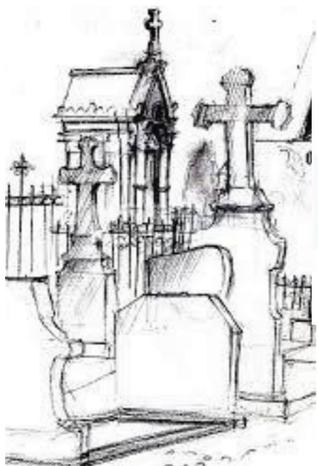
Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement de l'apprentissage dans la fonction publique, la commune a décidé de recruter un apprenti pour une durée de 2 ans.

C'est ainsi que le contrat d'apprentissage signé tout dernièrement entre Didier Lindron, Maire, et Guillaume Cabret, 21 ans, va permettre à ce jeune recruté

d'obtenir un baccalauréat professionnel Melec (Métiers de l'électricité et de ses environnements collectés).

Le maître d'apprentissage désigné pour la découverte du métier est Pascal Raynaud. Pour les collectivités territoriales, le choix d'accueillir un apprenti est un marqueur de valeur ajoutée sociale et humaine, un formidable levier qui permet de dynamiser les ressources humaines, transmettre les savoir-faire, suppléer aux départs en retraite.

INCIVILITÉS AU CIMETIÈRE



Des incivilités ont à nouveau été relevées au cimetière.



Des personnes ont ainsi constaté le vol ou le déplacement de plantes, fleurs sur les tombes ou sur les cases du columbarium de leurs défunts.

Il est fort regrettable que de tels actes inqualifiables et inhumains perdurent, violant le respect dû à ce lieu de recueillement et d'intimité.

La gendarmerie nationale est avisée de cet état de fait et rappelle que les peines encourues, notamment pour les vols, sont très graves.

INAUGURATION DE L'ÉCHANGEUR A71-A79



Le 5 août dernier, M. Joël GIRAUD, Secrétaire d'État en charge de la Ruralité est venu à Montmarault pour inaugurer le nouvel échangeur.

Mis en service après 3 ans de travaux, il permet une connexion directe entre l'A71 et la RCEA.

Le membre du gouvernement a, pour l'occasion, insisté sur le fait que cet échangeur allait « permettre d'irriguer les territoires pour que les habitants s'y installent de nouveau ».

Décidés en 2015 et financés par la société d'autoroute APRR, ces travaux font de Montmarault un carrefour de deux grands axes : entre Paris – Montpellier via Millau (A71 / A 75) et le trajet Est – Ouest en direction des Alpes ou de l'Atlantique.



VELO CLUB VC SANCÉEN



Parties de l'Aube, des membres du club de vélo féminin du VC Sancéen ont fait une halte à Montmarault dans leur périple. Dix-huit membres âgées de 60 à 79 ans qui rejoignent Toulouse dans le cadre de l'opération « Toutes à vélo ». La troisième étape les menait de Decize (Nièvre) à Saint-Éloy les Mines (Puy de Dôme).

Déterminées à démontrer que le vélo peut être pratiqué à tout âge et aussi bien par les hommes que par les femmes, elles ont été reçues par Jean François Bourgeot, premier adjoint, et des membres du club Montmarault Vélo Nature lors d'une « pause ravitaillement » à la Mairie.

STREET ART À LA FOURMILIÈRE

Une fresque a été réalisée sur le mur extérieur de l'accueil de loisirs et de la halte-garderie « la Fourmilière » rue Denis Papin.

A l'initiative de ce projet on trouve un petit groupe de collégiens qui, lors de l'été 2020, avait souhaité décorer leur salle d'activité à l'accueil de loisirs en dessinant un graff sur le mur principal.

Ce projet fait partie de l'opération « prendre l'Air (du temps) » dans le cadre de l'été culturel, une manifestation organisée à l'initiative du ministère de la Culture.



Il a été financé notamment par la caisse d'allocation familiale (CAF) et la direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Le Street Art est un art populaire et accessible à tous.

SÉCURITÉ INCENDIE

Un poteau incendie a été implanté au carrefour de la Rue Pierre Arveuf et de la rue de la Croix-Titot. Il est doté d'un débit de 120 m³ par heure. Il complète le dispositif existant qui couvre désormais l'ensemble de la commune d'un point d'eau incendie, une volonté forte de la Municipalité.



MAISON MÉDICALE ELARIS

Afin d'enrayer la désertification des professionnels médicaux en milieu rural, la Communauté de Communes, alors nommée « Communauté de Communes de la Région de Montmarault », décide la création d'une Maison de Santé pluridisciplinaire qui ouvrit ses portes en novembre 2011.



Dix ans après, le pari est réussi puisque de nombreux professionnels regroupés dans la société civile de moyen ELARIS (Allier en vieux français) sont locataires de la maison de santé.

La proximité des professionnels permet une prise en charge globale du patient. Des réunions mensuelles sont organisées pour optimiser les soins.

-Les médecins

Stéphanie RENAUD, Sophie MAUME et Pierre CHEVALIER (absent sur la photo) travaillent régulièrement avec des étudiants en médecine qui alternent en fonction de leurs stages.

Ils peuvent ainsi s'organiser pour que la maison médicale ne soit jamais fermée.

C'est ainsi qu'Hubert DUMAS remplacera le Docteur RENAUD pendant son congé maternité.

En semaine, le secrétariat est ouvert de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le vendredi jusqu'à 18 h.

Les consultations du samedi matin, de 8 h 30 à 13 h 30, sont uniquement sur rendez-vous. Tél 04 70 07 36 08

Le week-end et les soirs de semaine, de 20 h à 24 h, ils participent au service de garde du secteur qui va de Villefranche à Marcillat en passant par Commentry et Nérès. Tél 04 70 48 57 87 ou le 15 si urgence.



-L'infirmière Asalée



Carole AMAR est une infirmière de Santé Publique (IDSP), salariée de l'association Asalée

(Action en Santé Libérale en Équipe) qui est un dispositif de coopération entre des médecins généralistes et des infirmiers.

Elle se concentre sur la prévention, le dépistage et l'accompagnement des patients atteints de pathologies chroniques (diabète, HTA, BPCO, ...) ou de facteurs de risque.

Grâce à un suivi et une écoute approfondis ainsi qu'une formation à l'éducation thérapeutique, elle contribue à la prise en charge globale des patients en leur permettant d'acquérir plus d'autonomie dans leur vie quotidienne.

Montmarault

Bienvenue à

Montmarault

FEDERATION FRANCAISE
DES VILLAGES ETAITES

Vie Locale

Montmarault

-Les infirmiers

Christine AVIGNON, Mathieu ROHAC, Karine BUREAU vous reçoivent sur rendez-vous de 6 h à 7 h et de 13 h 30 à 15 h 30.

Le reste du temps est consacré aux soins à domicile. Ils sont joignables en permanence, soit au secrétariat de 13 h 30 à 17 h au **04 70 07 36 08**, soit sur leur portable au **06 63 68 62 14**



-L'osthéo

Camille GAYTE-GOMBERT utilise la salle des infirmiers pour ses consultations.

Elle vous accueille sur rendez-vous : **07 67 94 97 41**



-L'orthophoniste

Géraldine BOUCAUMONT vous accueille les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi sur rendez-vous après appel téléphonique au **04 70 06 24 60**.

La pénurie d'orthophoniste ne lui permet pas de répondre à tous les appels, donc elle donne la priorité aux habitants de la commune et aux demandes urgentes (AVC, traumatisme, ...).

Un site très riche : allo-ortho.com a été conçu pour répondre à vos questions sur la communication orale et écrite de la petite enfance à l'âge adulte et sur les démarches nécessaires auprès des professionnels.

-La sage-femme

Laura MÉTAY assure les suivis de grossesse, la préparation à l'accouchement, la rééducation périnéale et les suivis gynécologiques (frottis, contraception, ...).

Elle reçoit sur rendez-vous le mardi toute la journée, le vendredi matin, un samedi par mois.

Le reste de la semaine, elle assure le suivi des patients à domicile ou elle reçoit au cabinet médical Médéo de Montluçon.

Tél : **06 13 23 11 25** et Doctolib pour les rendez-vous.



HÔTEL DE FRANCE

L'Hôtel de France est géré par la famille OMONT depuis 1991. À la tête d'une équipe d'une dizaine de salariés, Matthieu OMONT épaulé par son épouse Anne a à cœur de valoriser le territoire et mettre en avant le savoir faire des producteurs locaux. Son leitmotiv, « Le cuisinier arrive quand dame nature a fait son travail », Matthieu Omont cherche en permanence à faire le lien entre le client et le producteur. Distingué par de nombreux labels et récompenses (Michelin, Gault et Millau, Toques d'Auvergne...).

Il vous propose une carte évolutive au gré des saisons.



Ouvert du mercredi au dimanche – 1 rue Marx Dormoy.
Réservations par téléphone au 04.70.07.60.26

C.T. ELEC

CT ELEC est une entreprise familiale, créée en 1997 par Christophe TAUVERON, électricien de formation, elle se situe au 5 rue de la République.

La structure s'est peu à peu développée, les locaux se sont agrandis et le nombre d'employés a augmenté, il est actuellement de 10 ouvriers plus des intérimaires réguliers

L'entité a commencé son activité à Bénézet puis en 2003, pour s'agrandir, elle s'installe à Montmarault.



L'entreprise a commencé son activité par des rénovations et construction de maisons, puis forte de son expérience, cette dernière est devenue spécialiste des marchés publics elle rayonne dans les départements suivants : Allier, Puy de Dôme, Creuse, Nièvre, Côte d'Or et Indre.

Elle est certifiée QUALIFELEC.

Tel : 04.70.02.98.27

Mail : christophe.tauveron@orange.fr

TATOO SHOP

Valentin, tatoueur, est installé à Montmarault depuis mars 2021. Il est spécialisé en portrait, en réalisme, ainsi qu'en traits fins noirs et gros. Contact via Facebook et Instagram (Tatoo shop). Il travaille uniquement sur RDV.



12 rue du commerce.

Montmarault

Bienvenue à
Montmarault



Vie Locale

Montmarault



BOULANGERIE JEANNIN

C'est le 14 décembre 2000 que Denis et Christine JEANNIN ont repris la boulangerie de Mr et Mme VISIERE.

Le local a subi des transformations au fil des ans, une première en 2012 avec l'extension du laboratoire pâtisserie puis cette année avec l'extension du magasin et du fournil.

C'est donc dans un magasin flambant neuf et fonctionnel qu'évolue une équipe de 7 personnes.

On y trouve de savoureuses brioches aux pralines et pompes aux grattons sans oublier le fameux pâté aux pommes de terre bourbonnais.

Enfin une nouveauté pour ravir vos papilles, un rayon glaces et chocolats à découvrir tout au long de l'année.

7 rue de l'Eglise 03390 MONTMARAULT – 04.70.07.61.15
Horaires : lundi – mardi – vendredi – samedi de 6 H à 19 H
mercredi et dimanche de 6 H à 13 H - Jeudi FERMÉ



SARL COLLIN LANEURY

Elle est installée 4 rue Joliot Curie à Montmarault a fêté ses 10 ans en début d'année 2021.

Les 2 entrepreneurs se sont rencontrés sur les terrains de football.

Fabien plombier et Benoît électricien ont décidé d'unir leurs compétences et de se lancer dans la création de leur entreprise.

Leurs expériences et qualifications depuis plus de 20 ans, leur permettent d'intervenir pour des installations individuelles ou des entreprises, neuves ou à rénover.

Leurs champs d'intervention principaux sont :

- ☞ la plomberie,
- ☞ l'électricité
- ☞ le chauffage,
- ☞ la climatisation.



Plomberie : Fabien LANEURY au 06,30,35,62,69
Électricité : Benoît COLLIN au 06,89,88,33,50



GAMM VERT - TERRE DE BOCAGE

Gamm Vert a vu le jour en 2006 suite à une association de Mr Gilles JEUDY (négoce agricole) et de la coopérative agricole SICA BB.

Ce magasin a vu son offre évoluer au fil des ans et propose aujourd'hui de nombreuses gammes de produits : végétaux, motoculture, produits du terroir, vêtements, chaussures, bricolage, alimentation et équipements pour les animaux.

Même les enfants pourront s'émerveiller en venant avec leurs parents découvrir le rayon jouets et livres.

Julien RAFFIN et son équipe vous accueillent avec plaisir du lundi au samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H.

Adresse : Bd Marceau - 03390 MONTMARAULT
Tél. : 04.70.07.67.51



SARL BRUNO VENASSON



Bruno VENASSON a créé en 1994 son entreprise de plâtrerie, peinture, isolation, revêtement de sol et pose de menuiseries. Spécialisé également en I.T.E. (Isolation Thermique Extérieure) son entreprise est qualifiée QUALIBAT RGE. Il rayonne sur un secteur de 20 km et travaille avec beaucoup de communes en périphérie de

Montmarault. Bruno gère sa SARL artisanale de cinq salariés : son épouse Valérie à la comptabilité, trois employés ayant fait leur apprentissage dans l'entreprise et son fils Lucas.

SARL Bruno VENASSON - 13 Bis rue Pierre Arveuf - 03390 MONTMARAULT
Tél : 04 70 07 61 99 – Mail : bruno.venasson@wanadoo.fr

CHAUSSON MATÉRIAUX

L'entreprise est installée route de Moulins à Montmarault depuis 2010. Vous pourrez y trouver un large choix de matériaux en stock pour le bâtiment : plâtrerie, gros œuvre, bois, couverture, isolation et aménagement extérieur, ainsi qu'un service de livraison.



Laurent, Nicolas et Christophe vous accueillent et vous conseillent dans vos projets
du lundi au vendredi de 7h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h30.
Telephone : 04.70.07.63.62

FRANCE BLEU



Le 27 juillet dernier l'émission « le baladeur de France Bleu Pays d'Auvergne 2021 » animée par Christophe Barbot, faisait une halte à Montmarault.

Entre 10 h et 12 h plusieurs intervenants ont pris la parole:

Le Maire et les adjoints, Martine PRENEY Présidente de l'Union des Commerçants et

Artisans de Montmarault et Bernard MORET le Grand Maître de la Confrérie du pâté aux pommes de terre bourbonnais.

Enfin l'animateur est allé à la rencontre de Mathieu OMONT restaurateur à « l'Hôtel de France », Jean Paul AUCLAIR Commandant à la caserne des sapeurs-pompiers et Marie Claude LÉPÉE à son atelier « Marie Poterie ».

Un moment d'échange fort sympathique qui a permis de faire découvrir notre belle commune.

Montmarault

Bienvenue à

Montmarault



Vie Locale

Montmarault

10

L'UCAM FAIT SON SHOW



Vendredi 9 juillet : un marché semi-nocturne et une animation musicale furent très appréciés du public venu nombreux.

Samedi 10 juillet : la journée a commencé avec La Confrérie du pâté aux pommes de terre.

La fanfare Montmarault-Villefranche a animé la fin de matinée.

L'après-midi, les majorettes ont présenté un petit spectacle. Puis, ce sont nos amis à quatre pattes préparés par la toiletteuse montmarauloise Elo'Pets qui ont défilé.

Les enfants ont pu se faire maquiller par Ana'Belle, Institut de beauté local.

La course des garçons de café a attiré jeunes et moins jeunes.

David WALTER a conclu la soirée malheureusement abrégée par la pluie.

LA FOIRE DU TACOT

Les 3 et 4 juillet s'est déroulée la 3ème foire du tacot organisée par le Chemin de Fer de l'Allier.

Une fois de plus le succès était au rendez-vous.



De nombreux visiteurs ont pu admirer les défilés de vieux tracteurs, voitures anciennes, et matériels militaires.

Plusieurs animations étaient également proposées pendant les deux jours.

BROCANTE



La brocante, organisée par Montmarault Animations s'est déroulée le dernier week end d'août sans le soleil. Cela n'a pas empêché les 67 exposants ainsi que les visiteurs d'être au rendez-vous tout au long de cette journée.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations a pu enfin revoir le jour le samedi 11 septembre à l'Espace Claude CAPDEVIELLE.

24 associations montmaraultoises, sportives, sociales et culturelles, se sont réunies tout au long de cette journée.

Cette manifestation aura permis de présenter leurs activités mais aussi de se retrouver pour une agréable journée.



FÊTE PATRONALE

La fête patronale de Montmarault s'est tenue du 30 juillet au 2 août dernier. En plus des traditionnelles attractions et jeux pour petits et grands, les passants ont pu profiter d'un défilé de voitures anciennes en inauguration de la fête. Retraite aux flambeaux, concours de pétanque et concours de pêche à l'étang de Miquet, spectacle, soirée dansante, dégustation de pompe aux grattons et feu d'artifice ont rythmé le week end.

Nouveauté cette année, avec le retour de la course cycliste, venue animer le lundi après-midi.

Des montmaraultois heureux de se retrouver et de profiter du beau temps dans ces moments conviviaux.



Montmarault

Bienvenue à
Montmarault



Festivités

Montmarault

POINT COVID

Le taux d'incidence diminue, le nombre d'hospitalisations est en baisse, le nombre d'admissions en réanimation diminue également.

Ce n'est pas le moment de se relâcher, si vous n'êtes pas vacciné, il est toujours temps de le faire.

Pour les plus de 65 ans et personnes fragiles, une troisième dose est recommandée 6 mois après le rappel de vaccination.

Schéma vaccinal (édité par le ministère de la santé)



La dose de rappel : POUR QUI ET OÙ ?

Le rappel est administré à partir de **6 mois** après la dernière injection, ou **4 semaines** si on a reçu un vaccin Janssen (ou à défaut le plus rapidement possible).
Les personnes sévèrement immunodéprimées peuvent recevoir le rappel à **partir de 3 mois** après la dernière injection, sur avis médical.



Mon âge



Ma situation



Moderna



Pfizer-BioNTech

Mon âge	Ma situation	Moderna	Pfizer-BioNTech
12 à 17 ans inclus	J'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité	<p>✓ Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) A l'école/Mon lieu d'apprentissage Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Centre de vaccination Mon lieu de soin 	<p>✓ Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) A l'école/Mon lieu d'apprentissage Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Centre de vaccination Mon lieu de soin
	Dans toutes les autres situations	Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel	
18 à 64 ans inclus	J'ai été vacciné avec le vaccin Janssen	<p>✓ Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Centre de vaccination Mon lieu de soin 	<p>✓ Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Centre de vaccination Mon lieu de soin
	J'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité	Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel	
65 ans et plus	Quelle que soit ma situation	<p>✓ Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Centre de vaccination Mon lieu de soin 	<p>✓ Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> Mon lieu d'hébergement (EHPAD, USLD, résidence autonomie) Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Centre de vaccination Mon lieu de soin

- Le rappel vaccinal se fait forcément avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna, quel que soit le vaccin utilisé précédemment).
- Les personnes ayant un schéma vaccinal à une dose sont également éligibles.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19



version : 1^{er} octobre 2021

SAPEURS-POMPIERS CENTRE DE SECOURS

Moyens humains :

L'effectif est de 28 hommes et femmes répartis comme suit :

- 1 Médecin capitaine
- 1 Officier chef de centre
- 6 Sous-officiers dont l'adjoint au chef de centre
- 8 Caporaux
- 12 Sapeurs



Moyens Matériels :

- 1 véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV), son utilité : secours d'urgence et assistance aux personnes,
- 1 fourgon pompe tonne et secours routier (FPTSR), son utilité : incendies (urbain, agricole, feu de cheminée), secours routier (balisage et désincarcérations),
- 1 camion-citerne feus super d'une capacité de 9600 litres (CCFS), son utilité : feux d'espaces naturels, feux routiers et feux industriels,
- 1 véhicule tout usage (VTU), son utilité bâchage, éclairage etc. ...
- 1 véhicule de liaison hors route (VLHR), son utilité : premiers secours, renfort, formations,
- 1 moto pompe remorquable (MPR)
- 1 remorque poudre (RPO), son utilité : feux spéciaux.

Mission des sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers interviennent dans toutes les missions relatives aux biens et aux personnes, à domicile et sur la voie publique, mais également sur les accidents de la route et parfois même sur les animaux.

Ceci implique une formation en continu.

Le centre de secours fonctionne avec quatre équipes. Chaque équipe a une semaine d'astreinte par mois (du lundi 7 heures au lundi suivant à 7 heures, de jour comme de nuit).

Les pompiers sont équipés d'un récepteur numérique, ce dernier est déclenché par le centre de traitement des alertes basé à YZEURE, dès qu'une demande de secours est faite en **composant le 18 ou le 112**.

Les sapeurs-pompiers interviennent en moyenne une fois par jour, s'ils sont déjà en intervention, ce sont des sapeurs-pompiers des centres voisins qui interviennent.

Amicale des sapeurs-pompiers de Montmarault

L'amicale des sapeurs-pompiers de Montmarault est une association dont les membres sont des sapeurs-pompiers actifs et retraités du centre de Montmarault.

L'amicale est un élément clé du centre de secours. Celle-ci permet de créer des liens forts entre ses membres, indispensables à la conduite de leurs missions. Des manifestations sont organisées telles que : concours de pétanque, lotos ainsi que le congrès départemental en 2019.

Grace à leurs manifestations et à la vente de calendriers ils peuvent, entre autre, célébrer leur sainte patronne (Sainte Barbe) et financer diverses cotisations.

L'école des jeunes sapeurs-pompiers de Montmarault

Elle se compose actuellement de 17 jeunes.

Les cours sont dispensés le samedi matin de 8 à 12 heures par une équipe de formateurs. Pour intégrer les JSP il faut avoir entre douze et quatorze ans, deux examens (technique et sportif) valident les quatre années de formation.



Dernière acquisition au centre de secours de Montmarault :
Camion citerne d'une capacité de 9600 litres.

